



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL

Conformément au règlement (CE) 1907/2006, au règlement (CE) 2015/830, au règlement (UE) 2020/878

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL
Numéro d'enregistrement REACH Ethanol: 01-2119457610-43-0205

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Gel pour le chauffage alimentaire
Utilisations déconseillées Aucune contre-indication n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur GARCIA DE POU
CRTA DE NAVATA A ORDIS S/N
POLIGONO "LA FABRICA" 1772
ORDIS (GIRONA)
TEL: 972 507 250
FAX: 972 509 759
Personne À Contacter sds@garciadepou.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008) Flam. Sol. 1 - H228

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger

Mentions De Danger

H228 Matière solide inflammable.

Conseils De Prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Ne pas fumer.
P370+378 En cas d'incendie : utiliser de la mousse, de la neige carbonique, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

**HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL****2.3. Autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges**

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)	75-85%
No CAS : 64-17-5	No CE : 200-578-6
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225	
TRIÉTHYLAMINE	< 1%
No CAS : 121-44-8	No CE : 204-469-4
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 STOT Single 3 - H335	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Numéro d'enregistrement Ethanol: 01-2119457610-43-0205

REACH

Commentaires Sur La Composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Informations générales**

Premiers soins, repos, chaleur et air frais. Ne rien donner à boire à la victime si elle est inconsciente. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. En cas de problèmes respiratoires : pratiquer la respiration artificielle et/ou donner de l'oxygène. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche. Ne jamais faire boire une personne sans connaissance.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver vite et rincer la peau contaminée avec de l'eau. Enlever rapidement les vêtements imbibés et rincer la peau avec de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

**GARCIADEPOU****HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL****4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Inhalation**

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion

Nausée, vomissements. Étourdissements.

Contact avec la peau

Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs, de l'irritation et de la peau sèche.

Contact avec les yeux

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou faire pleurer les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction**

Utiliser : Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

Moyens d'extinction inappropriés

NE PAS utiliser d'eau si possible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Risques D'Incendie/D'Explosion Rares**

L'incendie engendre la formation de gaz toxiques.

Risques particuliers

Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Cyanure d'hydrogène (HCN). Gaz nitreux (NO_x).

5.3. Conseils aux pompiers**Procédures De Lutte Contre L'Incendie**

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Faire attention au risque de re-départ du feu et au risque d'explosion.

Les récipients proches à l'incendie doivent être éloignés ou refroidis avec de l'eau.

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Établir une digue pour collecter l'eau d'extinction.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

Interdiction de fumer et d'utiliser une flamme ouverte ou d'autres sources d'inflammation.

Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation efficace.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éloigner les combustibles de la matière déversée. Pelleter et placer dans des récipients secs, les recouvrir et les déplacer.

Rincer la zone avec de l'eau. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.



HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles.
Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.
Éviter l'inhalation de vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas utiliser de verres de contact.
Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.
Assurer une ventilation adéquate.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.
Entreposer à distance de : Matière oxydante. Acides.
Conserver à l'écart des aliments et boissons et des aliments pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)	VLEP	1000 ppm	1900 mg/m ³	5000 ppm	9500 mg/m ³	
TRIÉTHYLAMINE	WEL	2 ppm(Sk)	8 mg/m ³ (Sk)	4 ppm(Sk)	17mg/m ³ (Sk)	

WEL = Workplace Exposure Limits
VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante et de travail de courte durée.

Utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air.

Une protection respiratoire appropriée doit être utilisée pour les fortes concentrations.

Appareil respiratoire autonome avec masque complet.

Protection des mains

Porter des gants de protection et des lunettes de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures.

**GARCIADEPOU****HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL****Protection des yeux**

Ne pas porter de lentilles de contact lors du travail avec ce produit !
Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Autres Mesures De Protection

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis.
Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

Mesures d'hygiène

Se laver rapidement en cas de contamination de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
Enlever promptement tout vêtement contaminé. Isoler les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Protection de la peau

En cas de risque de contact : porter un tablier ou un vêtement de protection.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Gel.	
Couleur	Incolore.	
Solubilité	Entièrement soluble dans l'eau.	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	79°C	
Densité Volumique	0.84 kg/l	@25°C
Pression de vapeur	44 mm Hg	@20°C
Valeur pH, Solution	7.5 - 8.5	
Viscosité	3570 Ps	@25°C
Point d'éclair	16°C	CF (Creuset fermé).
Temperature d'auto-inflammation	451°C	
Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)	3.3 %	
Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)	19 %	

9.2. Autres informations

Volatilité Par Volume (%)	85 %
----------------------------------	------

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun risque particulier de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.
Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes.

10.5. Matières incompatibles**Matières À Éviter**

Acides, comburants.



HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL

10.6. Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Monoxyde de carbone (CO). Cyanure d'hydrogène (HCN). Gaz nitreux (NOx).

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

CIRC Ne pas listé.

NTP (Programme National de Toxicologie) Non inscrit.

OSHA Non Réglementé.

Inhalation

À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

Ingestion

Symptômes gastro-intestinaux, y compris des maux d'estomac.

Contact avec la peau

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Irritant pour la peau.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) (CAS: 64-17-5)

Dose Toxique 1 - DI 50

6200 mg/kg (oral - rat)

Dose Toxique 2 - DI 50

7060 mg/kg (oral - rat)

Concentration Toxique - CL 50

124.7 mg/l/4h (inh.- rat)

TRIÉTHYLAMINE (CAS: 121-44-8)

Dose Toxique 1 - DI 50

730 mg/kg (oral rat)

Concentration Toxique - CL 50

3496 ppm/1 h (inhalation - rat)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE) (CAS: 64-17-5)

CL 50, 96 H, Poisson,

11000 mg/l Alburnus alburnus

Ce 50, 48 H, Daphnia,

3715-6772 mg/l

Ci 50, 72 H, Algue,

9310 mg/l Chlorella pyrenoidosa

**HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL****TRIÉTHYLAMINE (CAS: 121-44-8)**

CL 50, 96 H, Poisson,

330 mg/l

Ce 50, 48 H, Daphnia,

200 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité**Dégradabilité**

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Potentiel de bio-accumulation**

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité :**

Le produit est miscible avec l'eau. Peut être diffusé dans les réseaux d'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Aucune donnée sur les propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Informations générales**

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux.

Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Absorber avec de la vermiculite ou du sable sec et éliminer dans un site d'enfouissement agréé. S'assurer que les récipients sont vides avant rejet (risque d'explosion). Les responsables d'hygiène de l'environnement doivent être avisés de tout déversement important. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

No. UN (ADR/RID/ADN) 1325

No. UN (IMDG) 1325

No. UN (ICAO) 1325

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S. (ETHANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN 4.1

Classe ADR/RID/ADN Classe 4.1 : Matières Solides inflammables, substances autoréactives, substances explosives désensibilisées solides.



HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL

No. D'Étiquette ADR	4.1
Classe IMDG	4.1
Classe/Division ICAO	4.1
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Si le récipient intérieur est < 1 kg le marquage ADR ne sera pas nécessaire

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-G	Quantité limitée	5 kg
Code Hazchem	1Z		
No. De Danger (ADR)	40		
Code restriction de tunnel	(E)		

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, avec modifications.

Classification de danger pour l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Références Littéraires

Cette fiche de données de sécurité est établie sur la base des informations reçues du propriétaire du produit.

Commentaires De Mise À Jour

La fiche de données de sécurité est générée conformément à la réglementation CE 1272/2008.

**HEAT SOLUTION - ETHANOL GEL FUEL****Émise Par**

Cette fiche de sécurité est réalisée conformément aux informations transmises par le fournisseur du produit.

Date de révision

01

Révision

Approuvé.

**Etat De La Fiche De Donnees
De Securite**

02.02.2024

Date**Mentions De Danger Completes**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact avec la peau.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H228	Matière solide inflammable.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.